

Conditions d'utilisation :

Programme de parrainage Les conditions générales du présent accord (ci-après dénommé « l'Accord ») s'appliquent au programme de parrainage de Remitly (ci-après dénommé « le Programme de parrainage ») conclu entre l'entité Remitly concernée, telle que définie en section 12 (ci-après « Remitly », « nous » ou « notre »), et le participant (ci-après « vous » ou « votre »). La participation au Programme de parrainage est soumise aux conditions de cet Accord, au Contrat d'utilisation de Remitly et à sa Politique de confidentialité, ainsi qu'à tout autre accord conclu avec vous. Si vous n'acceptez pas les conditions d'utilisation décrites dans le présent Accord dans leur intégralité, vous n'êtes alors pas autorisé à participer au Programme de parrainage.

1. PARTICIPATION AU PROGRAMME DE PARRAINAGE

Vous pouvez participer au Programme de parrainage et obtenir des Récompenses sous réserve du respect des conditions de cet Accord et des critères énoncés dans les présentes. Pour participer au Programme de parrainage, vous devez posséder un compte enregistré auprès de Remitly. Des informations supplémentaires peuvent vous être demandées à vous ou à votre Filleul afin de vérifier vos identités dans le cadre de notre processus « Connaissance de la clientèle » et des obligations y afférentes. Vous reconnaissez que la transmission de ces informations représente une condition à la participation au Programme de parrainage et à l'obtention de toute Récompense.

2. CONDITIONS DE VALIDITÉ DES PARRAINAGES

Vous bénéficierez d'une offre promotionnelle à utiliser sur votre prochain transfert avec Remitly, tel qu'une remise, une prime, un transfert exempté de frais, une carte cadeau d'un tiers, etc. (« Récompense ») pour chaque personne que vous parrainez sur Remitly, laquelle réside dans le même pays que vous et remplit les conditions suivantes (« Filleul ») :

- a. Votre Filleul accède aux services de Remitly directement via votre méthode de parrainage (p. ex. en cliquant sur votre lien unique) et valide son inscription sur Remitly via ledit lien.
- b. Votre Filleul effectue avec succès son premier transfert via Remitly à une autre personne que vous d'une manière conforme à notre contrat d'utilisation et aux autres exigences supplémentaires en matière d'envoi spécifiées par nos services.
- c. Le transfert de votre Filleul n'est pas annulé (que ce soit par le Filleul ou par Remitly).

3. RÉCOMPENSES

Remitly peut parfois décider de modifier la Récompense. Cependant, la Récompense est maintenue pour les parrainages validés avant la modification. Par ailleurs, nous pouvons appliquer des mesures de restriction supplémentaires à votre droit à Récompense, qui vous seront communiquées par le biais du présent Accord ou par nos services. Les Récompenses sont attribuées à des fins promotionnelles. Elles n'ont aucune valeur monétaire et ne peuvent pas être transférées ni échangées contre de l'argent ou toute autre valeur monétaire.

4. INTERDICTIONS

Vous acceptez de participer au Programme de parrainage conformément au présent Accord. Il est interdit de :

- a) inviter des clients Remitly existants, y compris sous une identité différente, avec d'autres identifiants de connexion ou d'inscription, ni via toute autre méthode similaire ;
- b) inviter des personnes âgées de moins de 18 ans ;
- c) créer de multiples identités, identifiants de connexion ou inscriptions pour vous-même ;
- d) inviter des personnes fictives, dédoublées ou frauduleuses de quelque manière que ce soit ;
- e) inviter des personnes via une méthode de diffusion massive ou à des étrangers ou encore de toute autre manière qui soit ou puisse être assimilé à un courriel indésirable, une communication électronique ou un spam conformément à la législation ou la réglementation applicable ;
- f) utiliser le Programme de parrainage à des fins commerciales ;
- g) participer au Programme de parrainage d'une manière qui pourrait léser ou ternir la marque, la valeur ou la réputation de Remitly ;
- h) participer au Programme de parrainage alors que cela est interdit par la loi, le droit ou la réglementation applicables ;
- i) utiliser le Programme de parrainage de façon douteuse ou en violation du présent Accord, du Contrat d'utilisation (d'une manière non anodine) ou de tout autre accord conclu avec vous, ou bien en violation de la loi, du droit ou des réglementations officielles applicables.

Vous n'êtes pas éligible et vous ne recevrez pas de Récompense pour les transferts ultérieurs de votre Filleul effectués avec Remitly. Remitly se réserve le droit d'annuler tout parrainage ou remise de Récompense (i) en cas de suspicion de fraude ou (ii) s'il semble résulter d'une transaction frauduleuse.

5. PROTECTION DES DONNÉES

Vous déclarez et nous garantissez que vous avez obtenu le consentement exprès des individus dont vous nous transmettez les données. Vous acceptez aussi que nous vous envoyions des communications relatives au Programme de parrainage, à vous ou à toute personne que vous parrainez, conformément à notre Politique de confidentialité. Vous acceptez également que nous communiquions à votre Filleul vos informations et le fait que vous l'avez parrainé. Toutes les données collectées dans le cadre du Programme de parrainage sont soumises à notre Politique de confidentialité.

6. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

NOUS SOMMES RESPONSABLES DES PERTES ET DOMMAGES PRÉVISIBLES À VOTRE ÉGARD CAUSÉS PAR NOUS-MÊMES. SI NOUS NE RESPECTONS PAS LES CONDITIONS DE CET ACCORD, NOUS SOMMES RESPONSABLES DES PERTES OU DES DOMMAGES QUE VOUS SUBISSEZ ET QUI SONT LE RÉSULTAT PRÉVISIBLE DE NOTRE VIOLATION DESDITES CONDITIONS, OU DE NOTRE MANQUE PATENT DE DILIGENCE ET DE COMPÉTENCE. NOUS NE SOMMES TOUTEFOIS PAS RESPONSABLES DES PERTES OU DES DOMMAGES QUI NE SONT PAS PRÉVISIBLES. LES PERTES OU DOMMAGES SONT PRÉVISIBLES SOIT LORSQUE LEUR RÉALISATION EST INÉLUCTABLE, SOIT LORSQUE LEUR RÉALISATION EST ENVISAGEABLE PAR LES DEUX PARTIES AU MOMENT DE LA CONCLUSION DE L'ACCORD. NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DES PERTES OU DOMMAGES SUBIS QUI RÉSULTERAIENT DE VOTRE VIOLATION DES CONDITIONS DU PRÉSENT ACCORD. LES PERTES OU DOMMAGES PRÉVISIBLES SUBIS DONT NOUS SERIONS RESPONSABLES ONT UNE VALEUR MONÉTAIRE ACTUALISÉE ÉQUIVALENTE À UNE (1) RÉCOMPENSE. VOUS RECONNAISSEZ QUE CETTE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ RELATIVE AUX PERTES OU DOMMAGES EST ÉQUITABLE ET RAISONNABLE.

REMITLY NE SE PORTE PAS GARANTE DES RÉSULTATS RÉALISABLES AU TRAVERS DU PROGRAMME DE PARRAINAGE, NI DU DÉLAI DE REMISE DES RÉCOMPENSES. IL EXISTE DES EXCEPTIONS À NOTRE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ À VOTRE ÉGARD. EN VERTU DU PRÉSENT ACCORD NOTRE RESPONSABILITÉ À VOTRE ÉGARD N'EST PAS LIMITÉE SI VOUS SUBISSEZ DES PERTES SUITE : A. À UN DÉCÈS OU À DES DOMMAGES CORPORELS CAUSÉS PAR NOS ACTES OU NOS OMISSIONS (Y COMPRIS NOTRE NÉGLIGENCE) ; B. À NOTRE ERREUR DE JUGEMENT EN MATIÈRE DE FRAUDE OU DE DÉCLARATIONS FRAUDULEUSES ; C. À UNE UTILISATION PROFESSIONNELLE OU COMMERCIALE (UTILISATION DU PROGRAMME DE PARRAINAGE EN DEHORS DU CADRE DOMESTIQUE OU PRIVÉ) ET À CERTAINES AUTRES PERTES ; D. AUX MESURES QUE NOUS PRENONS AFIN DE RESPECTER LA LÉGISLATION APPLICABLE OU LES ÉVÉNEMENTS HORS DE NOTRE CONTRÔLE (NOTAMMENT MAIS SANS S'Y LIMITER LES GRÈVES, LES MANIFESTATIONS, LES CATASTROPHES NATURELLES, LES COUPURES DE COURANT, LES PERTURBATIONS DU RÉSEAU INTERNET, LES PANNES OU LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE). Veuillez noter que les résidents de certaines juridictions peuvent jouir de certains droits tels que décrits ci-dessous : Australie : rien dans le présent Accord ne limite, n'exclut ou ne modifie ou ne prétend limiter, exclure ou modifier les garanties légales des consommateurs comme stipulé dans le Competition and Consumer Act (loi sur la concurrence et la consommation), ou toute autre garantie

implicite en vertu du ASIC Act ou de lois similaires relatives à la protection des consommateurs dans les États et Territoires d'Australie (« Garanties inaltérables »).

7. REMISE DES RÉCOMPENSES

Sous réserve du respect des conditions du présent Accord, Remitly appliquera automatiquement la Récompense sur votre compte. Si vous n'êtes pas en mesure de la recevoir par le biais d'une méthode de paiement donnée du fait de votre pays ou juridiction d'origine, Remitly décidera seul du mode de paiement de la récompense (de manière raisonnable). Remitly ne garantit en aucun cas les délais de remise des récompenses obtenues.

8. MODIFICATIONS APPORTÉES À CET ACCORD OU AU PROGRAMME DE PARRAINAGE

Nous nous réservons le droit de modifier le Programme de parrainage ou l'Accord ou bien d'y mettre un terme à tout moment et sans préavis. Après modification du Programme de parrainage et communication de sa modification, votre participation continue vaut consentement à sa modification.

9. AUTRES CONDITIONS

Nous ferons preuve de discernement pour lever les doutes ou résoudre les litiges relatifs à l'éligibilité au Programme de parrainage, à l'obtention des récompenses ou à votre respect des conditions du présent Accord. Nous nous réservons expressément le droit de fermer le(s) compte(s) ou d'annuler les Récompenses pour vous et votre Filleul si l'une des parties enfreint ou tente d'enfreindre le présent Accord ou si elle ne respecte pas les obligations du Programme de parrainage, et ce, à l'entière discrétion de Remitly, qui décidera avec discernement. Les salariés de Remitly ne peuvent ni réclamer, ni utiliser les Récompenses.

10. LANGUE ET LÉGISLATION APPLICABLES ET ENTITÉ REMITLY CONCERNÉE

En cas d'incohérence entre la version anglaise de cet Accord et sa version traduite, le texte anglais prévaut. Le Programme de parrainage de Remitly est proposé et géré par l'entité concernée de Remitly. Votre pays de résidence détermine quelles lois régissent le présent Accord.